

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2012

L'an deux mille douze, le vingt-cinq juin à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Longueau se sont réunis dans la salle d'honneur de la Mairie sur la convocation en date du 19 juin 2012, qui leur a été adressée, par le Maire, conformément aux articles L 2121-10, L 2121-12, L 2122-8, L 2122-9, L 2122-10, L 2122-13, L 2122-14 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient présents : M. Mme Colette FINET, Marc HERNOUT, Céline BRIDOUX, Gérard PONCELET, Hélène DOLMAIRE, Serge LEFEUVRE, Florence LAPA, Paulette BRIDOUX-Hédé, Abderrahim ASSIM, Freddy DUCHESNE, Béatrice PONCELET, Gérard MARECHAL, Nicolas DELACOURT, Maryse LECAT, Philippe DAUTREMER, Françoise DHEILLY-FONTAINE, Patrick HOLLEVILLE, Chantal BOULET, Jean-Pierre HURÉ, Régis RICHARD, Eric MAQUET.

Etaient absents excusés : MM François HÉBERT, Pascal OURDOUILLÉ, Caroline OURDOUILLIE, Bernard BELIN, Aurélie POUILLET, Corinne FOVET.

Etaient absents : Pascale GUENARD, Julie TURGY,

Avaient donné pouvoir : MM. François HÉBERT à Freddy DUCHESNE, Pascal OURDOUILLÉ à Hélène DOLMAIRE, Caroline OURDOUILLIE à Maryse LECAT, Bernard BELIN à Colette FINET, Aurélie POUILLET à Jean-Pierre HURÉ, Corinne FOVET à Régis RICHARD,

Présents : 21

Représentés : .06

Votants : 27

2 absents

A L'ORDRE DU JOUR :

- 1) Compte rendu du Conseil municipal du 21 mai 2012
- 2) Désignation du secrétaire de séance
- 3) Communication du Maire
- 4)

FINANCES

- 5) Comité de jumelage : versement du 2^{ème} acompte
- 6) Contrat d'engagement « Champions pour le Pays de Somme »
- 7) Convention intercommunale pour l'aide au fonctionnement du RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux élèves en difficultés)
- 8) Demande de remise gracieuse : prime de responsabilité à La Directrice Générale des Services
- 9) Contrat d'entretien de la chaudière crèche les koalas
- 10) Subvention au Secours Populaire Français
- 11) Aides pour améliorer les conditions de travail des agents
- 12) Remboursement des frais de déplacement du personnel communal, de la régie de transport et des élus
- 13) Cession de terrain C.C.I – ZAC Jules Verne

ADMINISTRATION GENERALE :

- 14) Déplacement d'un élu en Pologne
- 15) Convention d'édition avec les Editions NorSud pour l'Agenda municipal 2013
- 16) Convention d'édition avec les Editions NorSud pour le Bulletin municipal

- 17) Commission consultative des marchés à procédure adaptée
- 18) Modification du tableau des effectifs
- 19) Passage en régie municipale de la restauration scolaire : reprise du personnel
- 19) Droit d'initiative dans le cadre des affaires locales.

1) Compte rendu de la réunion précédente :

Monsieur Régis RICHARD fait remarquer qu'au point 12, il n'est pas nécessaire d'écrire « s'en suit un débat » si les grandes lignes de ce dernier ne sont pas clairement indiquées.
Le compte rendu du 21 mai 2012 est adopté à l'unanimité.

2) Désignation du secrétaire de séance

Madame DOLMAIRE Hélène est désignée secrétaire de séance.

3) Communication du Maire

Madame le Maire lit à haute voix un courrier qu'elle a adressé à l'Inspection Académique concernant les inscriptions sur l'école Anne Frank. La moyenne serait de 32,6% et de ce fait, elle demande l'ouverture d'une classe supplémentaire.

Monsieur Gérard PONCELET ajoute que c'est la conséquence des deux fermetures des années précédentes. Madame le Maire insiste sur le fait qu'il faut rester vigilant et prêt à intervenir à la rentrée car les écoles maternelles ne sont pas prioritaires ?

4) Comité de jumelage : versement du 2^{ème} acompte :

Le conseil municipal décide le versement d'une dotation financière de 9 140€ représentant le solde de la dotation annuelle au comité de jumelage européen.
Adopté à l'unanimité.

Monsieur Gérard PONCELET précise que ce versement prend en compte l'achat de tonnelle lors de la manifestation du 09 mai 2012.

5) Contrat d'engagement « champions pour le pays de Somme »

Le conseil municipal accepte le contrat d'engagement présenté par l'association Champions Pour le Pays de Somme pour un montant de 305€.
Adopté à l'unanimité

Monsieur Freddy DUCHESNE rappelle que cette manifestation est organisée chaque année sur notre commune.

6) Convention intercommunale pour l'aide au fonctionnement du RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux élèves en difficultés) :

Une convention intercommunale pour l'aide au fonctionnement du RASED sera établie entre les communes de Longueau, Amiens, Boves, Blangy-Tronville et Glisy.
Adopté à l'unanimité.

Madame BRIDOUX Céline souligne l'importance de cette aide auprès des enfants en difficulté.

7) Demande de remise gracieuse : Prime de responsabilité à la Directrice Générale des Services :

La demande de remise gracieuse présentée par Madame la Directrice Générale des Services est acceptée.
Adopté à l'unanimité.

8) Contrat d'entretien de la chaudière crèche les Koalas :

Madame le Maire à défaut l'Adjoint délégué, est autorisé à signer le contrat d'entretien de la chaudière de la crèche les Koalas.

Adopté à l'unanimité.

Monsieur Jean-Pierre HURé se demande pourquoi n'établit-on pas un contrat global pour toutes les structures ?

Madame le Maire répond que la plupart des chaudières sont entretenues par le Centre Technique Municipal puis fait remarquer que le contrat a un montant raisonnable.

9) Subvention au Secours Populaire Français :

Une subvention de 1000€ au titre de l'année 2012 est attribuée au Comité de Longueau du Secours populaire Français.

Adopté à l'unanimité.

Monsieur Régis RICHARD soulève le problème du dépôt sauvage « des affaires » par la population à l'extérieur du local. Il faudrait y installer un abri ou un container.

10) Aides pour améliorer les conditions de travail des agents :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise :

- 1) Le financement des actions ou matériels utiles à l'amélioration des conditions d'accès et de maintien dans l'emploi de ses travailleurs handicapés ou présentant des troubles de santé qui ont pour objectif de compenser un handicap lorsqu'elles sont préconisées par le médecin de prévention et notamment dans le catalogue des aides du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique ;
- 2) La collectivité à déposer auprès du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique des demandes de remboursement pour tout ou partie des actions et matériels financés par la collectivité.

Adopté à l'unanimité.

Monsieur Eric MAQUET souhaiterait savoir à quoi correspondent les 3900€ de matériels. A cela, Madame le Maire explique qu'il s'agit d'un appareil auditif et précise que la commune n'a aucune obligation sur cet achat, d'où cette délibération.

11) Remboursement des frais de déplacement du personnel communal, de la régie de transport et des élus :

Le conseil municipal décide le remboursement des frais de déplacement présentés par le personnel communal, le personnel de la régie de transport et les élus. Ce remboursement s'effectuera sur présentation de justificatifs correspondants.

Adopté à l'unanimité.

12) Cession de terrain C.C.I Z.A.C. Jules Verne :

La parcelle ZB1 sise sur la ZAC Jules Verne pour une contenance de 970m² sera vendue à la C.C.I Amiens Picardie pour un montant de 3492,00€.

Adopté à l'unanimité.

13) Déplacement d'un élu en Pologne :

Monsieur PONCELET Gérard a pour mission, dans le cadre d'un mandat spécial, de se déplacer en POLOGNE pour permettre de mettre en œuvre les termes de la délibération du conseil municipal qui consacre un jumelage entre les villes de LONGUEAU et NALECZOW.

Adopté par 26 voix.

Monsieur Gérard PONCELET ne prend pas part au vote puisqu'il est concerné.

14) Convention d'édition avec les éditions NorSud pour l'agenda 2013

La convention d'édition présentée par les éditions NorSud, pour la réalisation de l'agenda 2013 est acceptée.

Adopté à l'unanimité.

Madame Paulette BRIDOUX souligne que cet agenda va être effectué gracieusement par les éditions NorSud.

15) Convention d'édition avec les éditions NorSud pour le bulletin municipal :

La convention d'édition présentée par les éditions NorSud, pour la réalisation du bulletin municipal est acceptée.

Adopté à l'unanimité.

Madame Paulette BRIDOUX informe qu'il sera édité en octobre.

Madame Chantal BOULET demande une date « butoir » pour donner leur article.

Madame Paulette BRIDOUX l'informe de l'écrire pour la rentrée et lui précisera en septembre si un délai supplémentaire peut être à nouveau défini.

16) Commission consultative des marchés à procédure adaptée :

Une commission consultative des marchés à procédure adaptée est créée pour émettre un avis sur l'analyse et le choix des entreprises attributaires des marchés d'un montant minimum de 100 000€.

_Messieurs DUCHESNE Freddy, LEFEUVRE Serge, ASSIM Abderrahim, Eric MAQUET et Madame BOULET Chantal sont désignés membres titulaires.

Messieurs PONCELET Gérard, HERNOUT Marc, OURDOUILLÉ Pascal, RICHARD Régis sont désignés membres suppléants.

Adopté à l'unanimité.

Monsieur Régis RICHARD informe que l'accord cadre est plus intéressant avec de meilleurs délais, de meilleures prestations, et un fonctionnement plus souple.

Madame Colette FINET répond que ses services se sont intéressés à cette prestation et après comparaison et réflexion, ils en ont déduit que le fonctionnement de cette commission est très proche de l'accord cadre.

Adopté à l'unanimité.

17) Modification du tableau des effectifs :

Le tableau des effectifs est modifié comme suit :

CREATION DE POSTE

TEMPS COMPLET

- Création d'un poste d'agent de maîtrise
- Création d'un poste d'attaché territorial
- Création d'un poste de brigadier.
- Création d'un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe

Le reste du tableau ne subit aucune modification.

Adopté à l'unanimité

Un poste de brigadier est à créer en raison d'un prochain départ à la retraite d'un agent, cependant ce départ reste encore incertain à la date d'aujourd'hui.

18) Passage en régie municipale de la restauration scolaire : reprise du personnel

Le conseil municipal décide le principe de reprise en régie du restaurant scolaire. Madame le Maire à défaut l'adjoint délégué, est autorisé à intervenir à tout document.
Adopté à l'unanimité.

Madame le Maire souligne l'importance de ce passage en régie pour permettre à la collectivité de travailler avec les producteurs locaux, ainsi, les produits seront davantage en lien avec les saisons. Il s'agit aussi de reprendre le personnel de Scolarest

Monsieur Nicolas DELACOURT ne comprend pas cette moyenne de 34,32h, par semaine d'un contrat. On lui répond qu'il est conventionné de cette manière.

Monsieur Régis RICHARD souligne les contraintes d'une entreprise privée qui remplace immédiatement le personnel malade.

Madame le Maire explique que cela a été prévu pour un bon fonctionnement.

Monsieur Jean-Pierre HURÉ : le cuisinier actuel est à 35h/semaine, mais en effectue-t-il en plus et est-il payé en heures supplémentaires ?

Madame le Maire répond qu'il s'agit ici de la restauration scolaire et qu'ensuite le cuisinier répond au cas par cas en fonction des différentes manifestations sur la commune.

Madame Chantal BOULET souhaite que l'on distingue la délibération sur la régie Scolarest de celle concernant la reprise du personnel.

Le conseil municipal accepte.

Les deux délibérations sont votées à l'unanimité.

L'état des lieux se fera avant le 06 septembre.

Madame Chantal BOULET souhaite connaître dans le mois à venir, les comptes par rapport à Scolarest, et le bilan après cet état des lieux.

19) Point supplémentaire : Délibération concernant l'organisation du spectacle de Noël pour les écoles au cirque d'Amiens :

La convention présentée par la ville d'Amiens pour le spectacle de Noël des élèves des écoles primaires est acceptée moyennant une participation communale d'un montant de 9€ par enfant, soit 5220€

Adopté à l'unanimité.

Cette délibération en juin permet d'organiser cette sortie dans les meilleures conditions. Madame le Maire est heureuse d'offrir aux enfants des écoles ce spectacle de fin d'année. Tous les enfants en reviendront avec un livre.

La séance est levée à 21h50.

La secrétaire de séance,
Hélène DOLMAIRE